

# Le Test de Caractère

Le Test de comportement proposé au Chien Loup de Saarloos est une épreuve de sélection permettant de vérifier le comportement typique du Saarloos. Le Saarloos est un chien de caractère réservé qui va éviter le contact avec des personnes inconnues. Il ne manifeste cependant aucune crainte vis à vis de l'homme et se laissera finalement touché sans aucune manifestation de défense. Tout Saarloos peureux ou agressif doit être écarté de la reproduction.

Déroulement du test : en Nationale ou en Régionale d'élevage de l'ABNF,

Encadré par des testeurs agréés par le Comité de l'ABNF

Age minimum 1 an ; pas de limite supérieure.

Possibilité de faire passer un « baby test » entre 4 mois et 1 an. (qualificatif prometteur (50 % des pts) ou très prometteur (75% des pts).

Les testeurs (2) donnent au maître un collier et une laisse d'1 m50 environ, qu'il met à son chien

1. promenade avec le maître au milieu d'un groupe de personnes et de chiens. On évalue la capacité du chien à faire confiance à son maître et à le garder comme référent lors de la rencontre d'un obstacle ( table, chaise, jury)
2. stimuli sonores , visuels (bâtons et rubans, parapluie)
3. retour au jury: le chien s'intéresse et vient identifier le testeur.
4. contrôle puce/tatouage par le testeur. Retour au calme.

Chaque exercice est noté sur 5pts pour un total de 20.(détail ci-dessous)

Si comportement comme A (ci-dessous) à une épreuve, le chien est ajourné.

Si total moins de 12pts : ajourné.

Si total de 12 à 14 qualificatif Très Bon

Si total de 15 à 20 qualificatif Excellent.

A	Agressif, peur panique	0 pts	ajourné
B	Chien impossible à toucher, indifférent	3 pts	accepté
C	Chien cherche le contact, gai, vif, à l'aise	4 pts	
D	Chien réservé, évitant le contact sans le refuser totalement	5 pts	

Pour être déclaré "accepté" au test de caractère le chien doit avoir au moins 12 points, sinon il est "ajourné" . Il peut se représenter au test à une autre manifestation.

Il sera tenu compte de l'âge du chien et de sa capacité à récupérer.

N.B. Cet examen ne peut être pratiqué qu'avec l'approbation du Comité du BHCF et jugé par les examinateurs nommés par le dit Comité.